



Ordre des  
**hygiénistes dentaires**  
du Québec

# GUIDE DE L'ÉLECTION

Mai 2025

## Quelques consignes avant de procéder au vote électronique

Assurez-vous d'avoir une dizaine de minutes à votre disposition pour voter.  
Nous vous recommandons fortement de faire toutes les étapes qui suivent sans interruption.

1

# Recevoir les instructions du vote

Si vous êtes une électrice ou un électeur habilité à voter, vous recevrez à votre adresse courriel telle que déclarée sur le Portail OHDQ un courriel :

- provenant de l'adresse **vote-ohdq@simplesondage.com**
- de la part de **OHDQ – Vote électronique**
- et ayant pour objet **VOTE ÉLECTRONIQUE « Élections 2025 de l'OHDQ - Instructions pour le vote électronique »**

Celui-ci contient toutes les instructions pour procéder au vote électronique.

**Dans l'éventualité où vous n'avez pas reçu ce courriel, nous vous invitons à vérifier :**

- dans votre boîte courriel à l'adresse telle que déclarée sur le Portail de l'OHDQ
- ou
- dans votre boîte de courrier indésirable (« *spam* »)



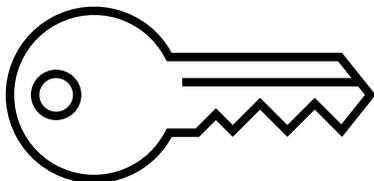
# 2

## S'identifier

Afin de vous identifier pour accéder au bulletin de vote, il vous sera demandé d'inscrire :

- Votre numéro de permis de membre de l'Ordre
- Votre date de naissance en format AAAAMMJJ

Par exemple : le 4 décembre 1995 devient 19951204

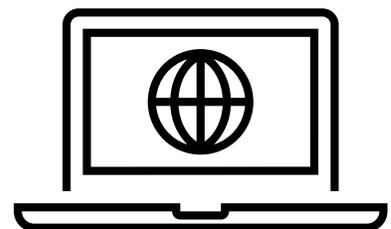


# 3

## Exercer son droit de vote

Une fois vos identifiants entrés, il vous suffit de suivre les indications. Ainsi vous serez dirigé.e successivement vers les pages suivantes :

- la page d'accueil : cliquer « **Continuer** »
- le bulletin de vote électronique : le nom des candidates et candidats s'affichera à l'écran. Cocher la ou les cases représentant votre choix et cliquer sur « **Vérifier ma sélection** »
- la page de confirmation : vérifier si les noms qui apparaissent correspondent à votre choix, sélectionner « **Je confirme ma sélection** » et cliquer sur « **Soumettre mon vote** »

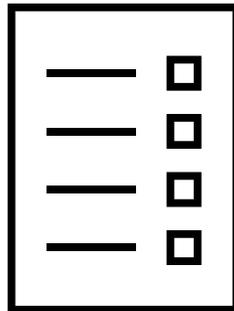


# 4

## Obtenir confirmation de l'exercice de son droit de vote

Une nouvelle page apparaîtra indiquant que votre bulletin de vote a été enregistré avec succès.

Si vous le souhaitez, vous pouvez noter votre numéro de confirmation comme preuve de l'enregistrement de votre vote dans l'urne électronique.



## Assistance



Si vous éprouvez des difficultés à voter, veuillez contacter l'adjointe de direction à la direction générale :

@ [election@ohdq.com](mailto:election@ohdq.com)

 (514) 284-7639/1 800 361-2996, poste 295

Le suivi sera effectué entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Pour plus de détails sur les élections, consultez la page dédiée aux **Élections 2025** sur le [site internet](#) de l'Ordre